

Madame, Monsieur,

Vous présentez une liste de candidat-e-s aux élections du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes des 6 et 13 décembre prochains. Ces élections, inédites par bien des aspects, verront l'arrivée à l'Exécutif de cette nouvelle collectivité d'une équipe nouvelle, sur un territoire rassemblant 12 départements, représentant la deuxième région de France et septième région d'Europe en termes de poids démographique et économique.

Conscientes des enjeux qui sont liés à ce rendez-vous démocratique de taille, les antennes locales de l'Isère, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Savoie de l'association Osez le Féminisme vous soumettent une liste d'enjeux pour lesquels nous souhaiterions avoir un positionnement clair et écrit de votre part. Les réponses (ou absences de réponse) que vous nous soumettrez avant le 25 novembre seront publiées sur nos blogs et diffusées à notre liste de sympathisant-e-s et militant-e-s, ainsi qu'à la presse régionale. Les enjeux que nous vous soumettons sont directement inspirés des nouvelles compétences dévolues aux régions par la loi NOTRe du 7 août 2015, dont certaines dispositions entreront en vigueur dès le 1er janvier 2016.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à nos propositions et répondons très volontiers à votre interpellation. Au préalable, nous tenons à préciser que les problématiques d'égalité femmes/hommes, de discrimination et de genresgenre figurent dans notre programme non seulement comme un titre de chapitre mais également en trame de fond, dans les différents domaines de compétence attribués à la Région.

De manière générale, nous poursuivrons et approfondirons les actions déjà menées par la Région, après évaluation et concertation avec les acteurs concernés.

Nous renforcerons la lutte contre les inégalités, sans nous contenter de bonnes intentions et en veillant à ce que chaque action fasse l'objet d'une évaluation et d'un rapport auprès de tous les acteurs concernés.

Pour lutter contre les stéréotypes de genre, les manifestations ponctuelles sont nécessaires mais insuffisantes. Impulser progressivement des changements de comportements ne peut se faire qu'à travers une sensibilisation constante. Ainsi, les actions déjà menées dans ce domaine méritent d'être capitalisées afin d'être réutilisées lors des différentes manifestations publiques dans lesquelles la Région est partie prenante.

Nous porterons une attention soutenue à toutes les formes de discriminations, qu'elles soient d'ordre racistes ou homophobes.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions par domaines de compétences, qui ne doivent pas nous faire oublier, encore une fois, que la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes se joue au quotidien et de manière transversale.

Développement économique et aides aux entreprises

Quels critères relatifs à l'égalité femme-homme envisagez-vous de mettre en place lors de l'instruction des demandes d'aides aux entreprises ? Quelles dispositions envisagez-vous de prendre pour favoriser l'accès des femmes entrepreneures aux dispositifs d'aides économiques ?

Nous avons prévu de conditionner les aides économiques et les cahiers des charges des appels d'offre à partir de plusieurs critères sociaux, économiques et environnementaux, qui prendront en compte toutes les questions de discrimination. Pour bénéficier des aides de la Région, les entreprises devront notamment maintenir la pratique du Rapport de Situation Comparée. De manière générale, un travail en coopération avec tous les acteurs concernés (PME, TPE,

syndicats, associations, collectivités) sera mené pour définir un panel de critères de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Si les femmes entrepreneures rencontrent généralement davantage de difficultés que les hommes, elles sont néanmoins très présentes dans l'économie sociale et solidaire. Deux de nos mesures devraient permettre de les encourager. A travers une aide spécifique, nous entendons en effet développer la création d'activités dans ce champ particulier de l'économie, généralement plus sensible aux questions de discrimination. Par ailleurs, une banque régionale d'investissement permettra de réserver des financements aux projets locaux.

Coordination des acteurs du service public de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle

Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour favoriser l'accès des femmes à l'emploi ? Pour déconstruire les stéréotypes de genre liés aux métiers, dans la formation professionnelle initiale et continue ? Comment allez-vous sensibiliser les relais locaux (acteurs du service public régional de l'orientation (SPRO)) aux stéréotypes de genre ? Comment prendrez-vous en compte les questions de genre dans la lutte contre l'illettrisme et la formation des personnes incarcérées ?

Notre programme, qui comporte un volet emploi conséquent, prend en compte les luttes contre les discriminations. Nous veillerons à ce qu'à chaque étape, les questions d'égalité liées à l'accès à l'emploi et à la formation soient examinées. Par exemple, des pôles territoriaux de coopération économique seront créés pour collaborer avec les acteurs économiques et proposer des projets en adéquation avec les attentes de la société civile. Ces pôles pourront être des « transmetteurs » à bonne échelle d'une promotion de l'égalité professionnelle et salariale.

Les acteurs de l'orientation et de la formation professionnelle seront destinataires de notre politique plus générale de sensibilisation à l'égalité. Nous travaillerons particulièrement à la déconstruction des stéréotypes de genre face aux dominantes genrées des métiers et secteurs d'activité, pour favoriser la mixité.

Aménagement, développement durable et égalité des territoires

Comment comptez-vous utiliser la politique de contractualisation avec les territoires comme levier pour améliorer la situation des femmes, en particulier dans les territoires fragiles tels que les espaces ruraux ou les quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville ?

Nous avons prévu de créer douze Agences Régionales du Développement Local, adaptées aux spécificités de chacun des territoires qui forment notre grande région, dans le but d'apporter de l'ingénierie aux collectivités, qu'elles soient en zone urbaine ou rurale. Ces agences permettront de faire aboutir de façon coordonnée et efficace des projets d'économie locale concernant l'eau, l'alimentation, l'énergie ou les déchets, en vue d'améliorer la vie quotidienne des habitants, qui reste encore essentiellement à la charge des femmes.

Au-delà des collectivités locales, nous prévoyons également de contractualiser avec les associations qui prennent le relais des institutions pour améliorer la vie dans les quartiers ou les territoires ruraux. Cette contractualisation vise à la création d'« espaces intermédiaires », offrant diverses activités dans le domaine de la culture, de la solidarité, de l'environnement, de l'éducation, du soutien à l'emploi, etc...

Par ailleurs, la précarité et la pauvreté touchent plus souvent les familles monoparentales, dont les chefs de famille sont en grande majorité des femmes. Les mesures qui seront prises par la Région pour lutter contre la pauvreté, leur seront donc prioritairement destinées. Par

exemple, dans le domaine du logement, nous contribuerons à la construction et la réhabilitation de logements selon des conditions financières abordables. Nous entendons également promouvoir les formes de logement basées sur la mixité intergénérationnelle.

En matière de santé, nous doublerons l'aide aux maisons de santé et nous soutiendrons les centres de santé, et ainsi favoriserons l'accès aux soins pour les populations les plus précaires. Une attention particulière sera portée aux personnes âgées, qui sont, là encore, majoritairement des femmes. Rappelons que le maintien des services publics de proximité de santé, du logement et de l'action sociale ne relèvent pas des compétences régionales. Néanmoins, notre objectif, à travers ces actions et d'autres (cf. notamment nos propositions sur les transports ci-dessous), vise à assurer une meilleure égalité entre les territoires de la région et, en conséquence, de leurs habitants.

Transports

Envisagez-vous une analyse genrée des besoins de la population en termes d'horaires, de fréquence, de sécurité et d'accès aux transports routiers interurbains, urbains et ferroviaires de passagers ?

Même lorsqu'elles vivent en couple, les femmes - et notamment les actives - sont plus souvent chargées de s'occuper au quotidien de la famille (aller chercher les enfants à la crèche, à l'école, faire les courses) et ont un emploi du temps minuté. Elles sont donc directement concernées par notre ferme volonté d'améliorer la ponctualité des TER et, surtout, par notre projet de mettre en place, pour tout-e habitant-e de la Région, une solution de transport à 10 minutes de chez soi : renforcement des lignes ferroviaires ou routières, création de réseaux de bus ruraux, soutien aux dispositifs d'auto-partage ou de co-voiturage, etc.

L'analyse genrée proprement dite pourra se réaliser à travers les comités de ligne SNCF, qui seront revitalisés grâce au numérique, ainsi qu'à travers un groupe de mille usagers représentatifs des utilisateurs du TER que nous prévoyons de constituer.

Enseignement supérieur et recherche

Quels outils visant à favoriser la participation des femmes aux filières de l'enseignement supérieur et de la recherche à fort potentiel économique et d'emploi souhaitez-vous mettre en œuvre ?

Nous continuerons à soutenir les actions qui visent à déconstruire les stéréotypes de genre sur l'orientation universitaire (Elles bougent, Ingénieur(e) et technicienne demain,...), notamment dans les domaines scientifiques et techniques, avec les associations qui œuvrent dans ce sens.

Nous aiderons les universités qui mènent des actions destinées aux femmes dans ces domaines pour les aider à prendre confiance en elles dans leurs carrières.

Lycées

Envisagez-vous d'appliquer des analyses dites de « géographie de genre » lors des projets de rénovation, extension et créations d'établissements publics locaux d'enseignement ? Quelles dispositions souhaitez-vous mettre en œuvre pour lutter contre le sexisme à l'école, la prévention du harcèlement et l'éducation à la sexualité ?

Dans les lycées et les centres de formation, nous lancerons des actions de sensibilisation afin que soit mise en œuvre une politique de l'égalité entre femmes et hommes dans l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, pour aboutir à davantage de mixité dans les filières. Nous veillerons à ce que les outils de sensibilisation soient toujours à la disposition des acteurs

locaux pour une meilleure visibilité, non seulement dans les établissements mais aussi sur les lieux de manifestation à destination des jeunes.

La sexualité joue un rôle important dans le bien-être de chacun, comme l'alimentation ou la santé mentale. A ce titre, au-delà de l'information sur les comportements à risques, l'éducation à la sexualité, l'information sur le harcèlement et le sexisme ont toute leur place dans la politique de prévention que nous construirons. Pour accompagner et démultiplier les actions des associations agissant dans le domaine de la prévention santé et environnement, nous créerons un Pôle régional d'éducation pour la santé. Nous lancerons également des appels à projets « Santé Jeunes » auprès des lycéen-ne-s, pour encourager et récompenser les initiatives fondées sur l'importance de prendre soin de soi.

Le Conseil régional en tant qu'assemblée d'élu-e-s

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer un Exécutif paritaire ? Comment souhaitez-vous sensibiliser les élu-e-s sur les questions d'égalité, dans le cadre de leur droit à la formation ?

Tout d'abord, vous remarquerez que pour ces élections régionales, 8 des 13 listes départementales que nous présentons sont conduites par des femmes. L'égalité, nous la pratiquons depuis longtemps, sans avoir attendu une législation ! Ensuite, le principe de la parité sera systématiquement respecté parmi les directions régionales et les représentants politiques. Les conseillers qui seront délégués aux territoires, pour construire avec les citoyens, seront constitués par des binômes paritaires. Enfin un cycle de sensibilisation et de formation sera proposé aux élu-e-s tout comme au personnel.

Le Conseil régional en tant qu'employeur

Quasiment 7 000 agent-e-s des lycées et 2 000 agent-e-s du siège seront les chevilles ouvrières de l'action régionale sur les territoires. Quelles mesures comptez-vous prendre pour faire d'Auvergne Rhône-Alpes une collectivité vertueuse et respectant les dispositions de la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et sous quel délai ? Comment comptez-vous favoriser la conciliation entre vie professionnelle et familiale des agent-e-s ? Comment souhaitez-vous prévenir le harcèlement au travail ?

Toutes les dispositions seront prises pour que la Région puisse respecter la loi du 4 août 2014 dans des délais raisonnables par rapport à l'existant. Nous lutterons contre toutes les formes de discriminationdiscriminations dans les services, établissements et partenaires de la Région, et notamment contre les plafonds de verre et les entraves à la progression professionnelle liée à des critères discriminatoires. Des actions de sensibilisation et de formation pourront être dispensées aux personnels, ainsi que des formations à des logiques de management positives. Cela inclut la question du harcèlement au travail, mais aussi plus quotidiennement les problématiques d'articulation des temps entre travail et vie familiale et personnelle. Cette question n'est pas propre aux femmes. Si l'on permet autant aux hommes d'aménager leurs temps de travail, ils pourront, et voudront peut-être, consacrer plus de temps aux tâches ménagères et aux enfants, tâches qui sont encore majoritairement dévolues aux femmes. L'expérimentation d'une journée hebdomadaire de télétravail pour tous les agents administratifs volontaires, au siège ou dans les antennes territoriales, peut constituer une avancée pour toutes et tous, et contribuer aussi à une diminution des déplacements et donc des émissions de gaz à effet de serre.

Autres

Des outils existent pour établir des diagnostics genrés et mettre en place des actions permettant d'établir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en termes de budget, d'occupation de l'espace public, de logement, d'accès et d'usage des services publics... Lesquels vous engagez-vous à mettre en œuvre, et sous quel délai ?

Nous mettrons en place le « dispositif Marianne », un observatoire de l'égalité, qui posera un diagnostic chiffré sur la situation des femmes dans la région. Il permettra de mener une politique active de coordination et de soutien des associations luttant contre les discriminations ou les violences faites aux femmes, et sera à disposition des victimes pour les orienter vers les services de médiation adéquats.

Vous noterez également qu'en matière de sports, la Région financera uniquement les ligues organisées au niveau régional, qui ont le plus souvent des équipes féminines.

Enfin, pour toutes les questions où la Région ne sera pas cheffe de file, quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour vous assurer des impacts de l'action régionale sur l'égalité femmes-hommes ? Vous engagez-vous à traiter de la lutte contre les violences faites aux femmes pendant votre mandat, et comment ?

Nous renforcerons la politique d'information, de soutien aux femmes victimes de violences, et de dénonciation des violences faites aux femmes dans tous les établissements où la Région a autorité. De même, nous veillerons à renforcer la politique d'information à la contraception et à l'avortement, à soutenir les associations oeuvrant dans ce domaine et à nous opposer aux acteurs remettant en cause ces droits.

Nous vous invitons à découvrir l'intégralité de notre programme pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui est téléchargeable sur le site <http://lerassemblement2015.fr>

Soyez assuré-es de notre entière considération pour les actions que vos antennes départementales mènent dans la région Auvergne Rhône-Alpes en faveur de l'égalité femmes-hommes. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres (la culture, la solidarité, l'environnement...), les associations jouent un rôle essentiel pour amener notre société vers un mieux vivre ensemble et lutter contre la barbarie dont témoignent les attentats à Paris et ailleurs dans le monde. Faire reculer la violence de notre modèle économique qui, en pesant sur l'environnement et sur une part croissante de la population nationale et mondiale, alimente les brutalités faites aux personnes, et pour ce faire représenter et s'appuyer sur les initiatives de la société civile : voilà la raison d'être de notre liste du Rassemblement citoyen, écologique et solidaire.

Pour le Rassemblement citoyen, écologique et solidaire,

Myriam Laïdouni-Denis,

tête de liste Isère